



2^{ème} RALLYE NATIONAL VHC DU HAUT-LIGNON



Coupe de France des Rallyes VHC - coefficient 2

15 et 16 SEPTEMBRE 2023



Crédit Photo : Lionel Ciochetto

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

 **GIBERT CHRISTOPHE**
Electricité
Tél. 06 81 00 08 90

Transports ROUSSON
Logistique - Stockage

Allianz 
Anthony BANCEL - Agent général
ANNONAY - BOURG ARGENTAL

MOREAU
CARROSSERIE
04 71 65 07 40
43200 YSSINGEAUX

LA STATION YSSINGEAUX
Florent Sabatier
AVIA VENTE DE CARBURANT 7J/7
04 71 65 56 46 ou 06 09 07 56 42
VENTE TOUTES PIÈCES DE COMPETITION

LOISIRS CAMPER **VELAY LOISIRS**
VENTE DE CAMPING CARS NEUF ET OCCASION
04 71 59 97 30 04 71 57 73 78
<https://montfaucon.idylcar.fr/> <https://le-puy.idylcar.fr/>

Le Chambon sur Lignon Restaurant Bar
04 71 59 75 55
L'epicurien

GT2i

Garage BONNEFOY Jérémy
Entretien & Réparation toutes marques
Z.A. LA GUIDE 2 - 43200 YSSINGEAUX
06 33 31 90 25

ABALONE  INTERIM - CDD - CDI
agence d'emplois 04 71 09 91 85
ABALONE HAUTE-LOIRE
lepuyenvelay@abalone-emploi.fr

SMVTP
ZA Les Portes du Velay
43330 PONT-SALOMON
04 71 61 66 15
06 76 75 56 91
ACHAT - VENTE - REPARATION - ENTRETIEN - DEPANNAGE
MATÉRIELS DE TRAVAUX PUBLICS
VENTE DE PIÈCES DÉTACHÉES NEUVES ET OCCASIONS
FABRICATION FLEXIBLES HYDRAULIQUES

2^{ème} Rallye National VHC du Haut-Lignon

Coupe de France des Rallyes VHC
Coefficient 2

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

Ce règlement particulier complète le Règlement Standard des Rallyes, les règles spécifiques de rallyes et de la Coupe de France VHC.

Les articles non mentionnés dans ce règlement sont conformes au règlement standard FFSA ou se reporter au règlement du 33^{ème} rallye national du Haut-Lignon

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement le :	Le lendemain de la réception du visa FFSA
Ouverture des engagements le :	Le lendemain de la réception du visa FFSA
Clôture des engagements le :	Lundi 4 septembre 2023
Parution et distribution du carnet d'itinéraire le :	Vendredi 08 septembre 2023 à télécharger sur le site : https://rallyeduhautlignon.e-monsite.com
Date et heure des reconnaissances les :	Samedi 09 septembre 2023 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 Dimanche 10 septembre 2023 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 Vendredi 15 septembre 2023 de 14h00 à 17h00
Vérifications des documents le :	Vendredi 15 septembre 2023 de 18h15 à 22h30 La gare du Chambon sur Lignon
Vérifications des voitures le :	Vendredi 15 septembre 2023 de 18h30 à 22h45 Place centrale du Chambon sur Lignon
Heure de mise en place du parc départ le :	Vendredi 15 septembre 2023 à 18h15
1 ^{ère} réunion des Commissaires sportifs le :	Vendredi 15 septembre 2023 à 21h30 A la maison des Bretchs au Chambon sur Lignon
Publication des équipages admis au départ le :	Samedi 16 septembre 2023 à 9h15 A l'entrée du parc départ
Publication des heures et ordre de départ le :	Samedi 16 septembre 2023 à 9h15 A l'entrée du parc départ
Briefing des pilotes prioritaires le :	Briefing écrit remis contre émargement au contrôle des documents
Départ du rallye :	Samedi 16 septembre 2023 à 10h30, 1 ^{er} VHC Au Chambon sur Lignon, devant le Camping du Lignon
Arrivée du rallye :	Samedi 16 septembre 2023 à 20h45, 1 ^e VHC A Tence, parking du Gymnase de la Lionchère
Vérification finale :	Garage Auto Service du Lignon à Salettes 43190 TENCE Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC
Publication des résultats du rallye le :	Samedi 16 septembre 2023, 1/2 heure (minimum) après le dernier concurrent au podium d'arrivée – Gymnase de la Lionchère à Tence
Remise des prix le :	Samedi 16 septembre 2023, sur le podium d'arrivée au Gymnase de la Lionchère à Tence

ARTICLE 1P. : ORGANISATION

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA.

L'Association Sportive Automobile HAUTE VALLEE DE LA LOIRE organise le **2^{ème} Rallye National VHC du Haut-Lignon** en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la FFSA sous le permis d'organiser numéro **437** en date du **16/06/2023**.

Comité d'Organisation :

Identique au 33^{ème} rallye national du Haut-Lignon.

Organisateur technique :

Identique au 33^{ème} rallye national du Haut-Lignon.

1.1P : OFFICIELS

Identique au 33^{ème} rallye national du Haut-Lignon hormis :

<u>Directeur de Course :</u>	Thierry DUPECHER	Licence n° 3564
<u>Commissaire Technique Responsable :</u>	Nicolas HINDERSCHIETT	Licence n°

1.2P : ELIGIBILITE

Le **2^{ème} Rallye National VHC du Haut-Lignon** (coefficient 2) compte pour

- La Coupe de France des Rallyes V.H.C 2023
- Le championnat de la Ligue Régionale du Sport Automobile Auvergne
- Le Challenge Jean-Paul FRANCOIS.

1.3P : VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

Lors des vérifications administratives, un chèque de caution de 100 € sera demandé pour le prêt du transpondeur de chronométrage. Aucun autre moyen de caution (ex : carte d'identité) ne sera accepté. Chèque rendu lors de la restitution du transpondeur en fin du rallye.

ARTICLE 2P. : ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 3P. : CONCURENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA.

3.1P : DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P : Toute personne qui désire participer au 2^{ème} Rallye National VHC du Haut-Lignon doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le : **lundi 4 septembre 2023 à minuit.**

**Team Auto Sport du Haut-Lignon - 2310 route des Champs – Pelissac
43190 CHENEREILLES**

Joindre la photocopie de la première page du Passeport Technique Historique (PTH), des licences et permis de conduire de l'équipage.

3.1.10P : Le nombre des engagés est fixé à **20 (vingt)** Ce nombre pourra varier en fonction du nombre total d'engagé limité à 130 (cent trente) voitures maximum pour les deux rallyes.

3.1.11.1P : Les droits d'engagements sont fixés :

- a) avec la publicité facultative des organisateurs : **360 € (Trois cent soixante Euros)**
- Equipage 50 % A.S.A. H.V.L : 345 € (Trois cent quarante cinq Euros)
 - Equipage 100 % A.S.A. H.V.L : 330 € (Trois cent trente Euros)
- b) sans la publicité facultative des organisateurs : **720 € (Sept cent vingt Euros)**

Les chèques doivent être libellés à l'ordre du TEAM AUTO SPORT.

Si vous souhaitez régler par virement :

IBAN : FR76 1450 6023 0023 4318 5700 044

Code BIC : AGRIFRPP845

3.1.12P : La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. Pour les règlements par virement, la demande d'engagement sera validée une fois les fonds perçus.

Rappel : Conformément aux Prescriptions Générales FFSA, l'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui [...] n'auraient pu se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée.

La retenue sera :

- De 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant le rallye.
- De 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

Conformément aux Prescriptions Générales FFSA, l'Association Sportive organisatrice se réserve le droit d'annuler le rallye si, à la date du **12 septembre 2023**, le nombre de demande d'engagement est **inférieur à 80** pour les deux rallyes.

3.3P : ORDRE DE DEPART

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.3.1P : Rallye VHC puis Moderne.

3.3.2P : *Groupe A, Groupe 4/5, Groupe B, Groupe 2, Groupe 3, Groupe N et 1, Classic.*

ARTICLE 4P. : VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

4.1P : VOITURES AUTORISÉES

Conforme aux règles spécifiques et au règlement de la Coupe de France des rallyes VHC.

4.3P : ASSISTANCE

Accès autorisé au parc d'assistance le samedi 16 septembre à partir de 8h30

- Veuillez libérer les lieux immédiatement après la dernière assistance soit au plus tard à 21h00.

Les véhicules d'assistance seront identifiés par un autocollant obligatoire collé et visible.

Assistance limitée à un véhicule n'excédant pas 3,5T par concurrent et pour la durée totale du rallye.

Si votre véhicule d'assistance excède 3,5T veuillez impérativement contacter le Team Auto Sport via l'adresse mail suivante : team.auto.sport.haut.lignon@gmail.com 10 jours avant le rallye.

4.3.2.1P

IMPORTANT

L'entreprise DIGONNET nous permet d'utiliser gracieusement ses infrastructures afin de vous offrir la commodité et la convivialité d'un espace commun, regroupement – assistance - remorques.

Merci de respecter les lieux, en utilisant les sanitaires mis à votre disposition (cf. plan en annexe) et en rapportant vos déchets. **Toutes traces au sol (peinture) ainsi que celles induites par les véhicules (frein à main, accélération brutale...) sont formellement INTERDITES.**

En cas de fuite de liquide (huile, refroidissement...) de l'absorbant est à votre disposition au CH d'entrée. Après utilisation, ne pas le « racler » à côté de votre bâche étanche...

Conformément au règlement standard des rallyes, une pénalité de 200 € sera appliquée, par les commissaires sportifs, pour chaque infraction constatée. Le montant de la pénalité est conservé par l'organisateur.

L'avenir de l'utilisation de cet espace en dépend, merci de votre attention

ARTICLE 5P. : IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

Identique au 33^{ème} rallye national du Haut-Lignon.

ARTICLE 6P. : SITE ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.1P : DESCRIPTION

Le 2^{ème} Rallye National VHC du Haut-Lignon représente un parcours de **274,96 km**.

Il est divisé en **1** Etape et **3** Sections.

Il comporte **6** Epreuves Spéciales d'une longueur totale de **115,80 km**. (Soit 42% de chronométré)

Les Epreuves Spéciales, sont :

	ES1-3-5 « Pleyne »	ES 2-4-6 « Saint Jeures »
Longueur :	10,100 km	28,500 km
Départ :	LES HOSTES « Route des Jamillons », avant la station d'eau	MAZET St VOY Sur D 63 à Bollon.
Arrivée :	TENCE Sur D 182, face à l'ancienne scierie	LA MARETTE Sur D 103, au carrefour « rue de la Freyde »
Point STOP :	Sur D 182, au carrefour « route de Gardailhac »	Sur D 103, au carrefour de la « rue du Neyrial »

6.2P : RECONNAISSANCES

Le nombre de passage est limité à trois pour chaque épreuve spéciale. Les reconnaissances pourront s'effectuer aux dates suivantes :

- Samedi 09 septembre 2023 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
- Dimanche 10 septembre 2023 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Vendredi 15 septembre 2023 de 14h00 à 17h00

ARTICLE 7P. : DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA.

Identique au 33^{ème} rallye national du Haut-Lignon.

ARTICLE 8P. : RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. : CLASSEMENT

Conforme au règlement de la Coupe de France des rallyes VHC et aux règles spécifiques des rallyes 2023.

ARTICLE 10P. : PRIX - COUPES

Tous les concurrents classés seront récompensés par des coupes et/ou trophées. Il n'y aura pas dotation en prix. La remise des prix se déroulera sur le podium d'arrivée.

ANNEXES PAGES SUIVANTES

Annexe :	Itinéraire et contrôles.....	P. 7
	Plan vérifications Administratives et Techniques – Parc Fermé	P. 8
	Plan Parcs (Remorque, regroupement et assistance).....	P. 9
	Zone dédicaces et collation à Yssingeaux	P. 10
	Plan Parc d'Arrivée	P. 11

33ème rallye national du Haut-Lignon et 2ème rallye national VHC du Haut-Lignon

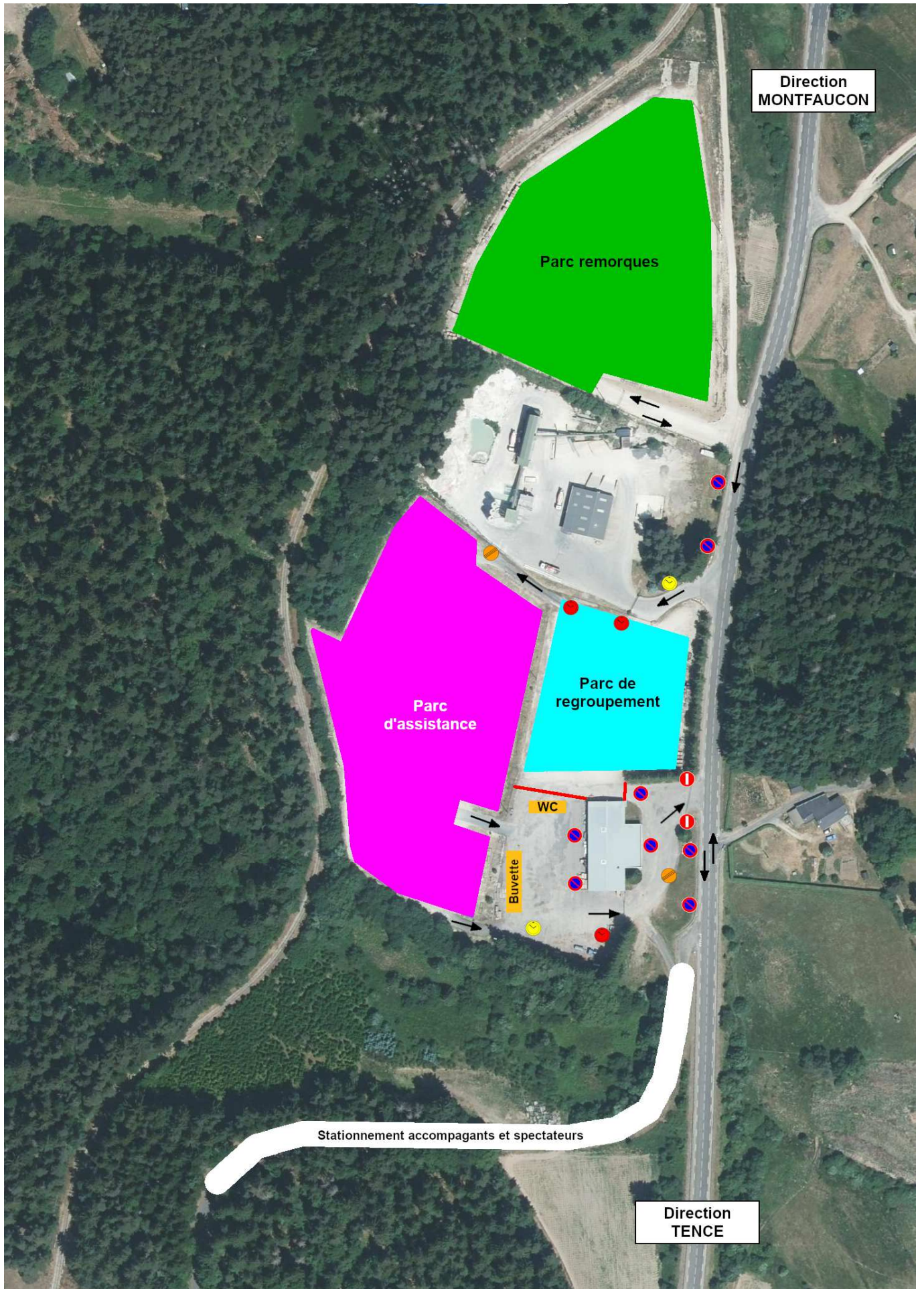
Coupe de France des Rallyes (Coef. 3) et Coupe de France des Rallyes VHC (Coef. 2)

ITINERAIRE et CONTROLES

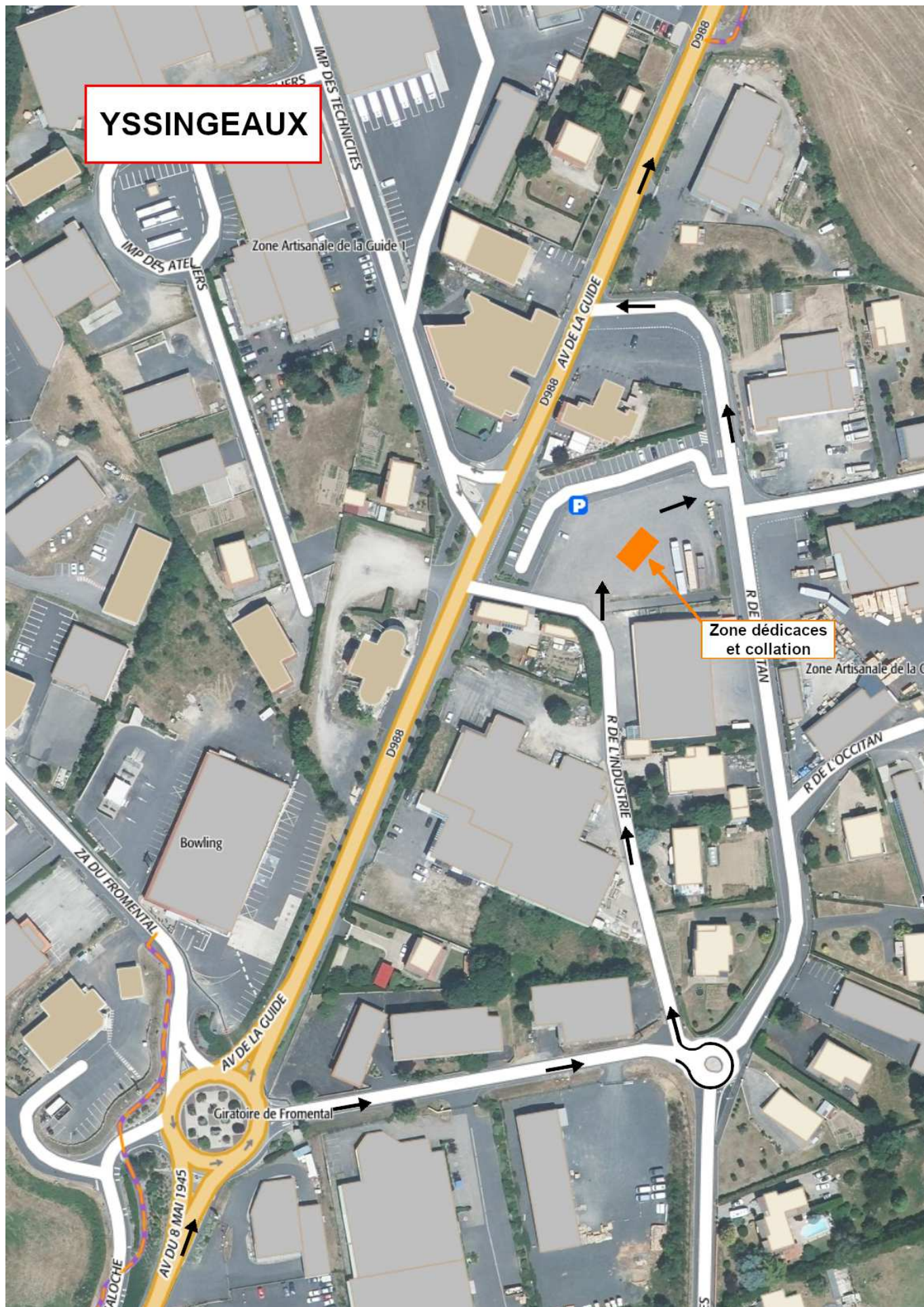
samedi 16 septembre 2023

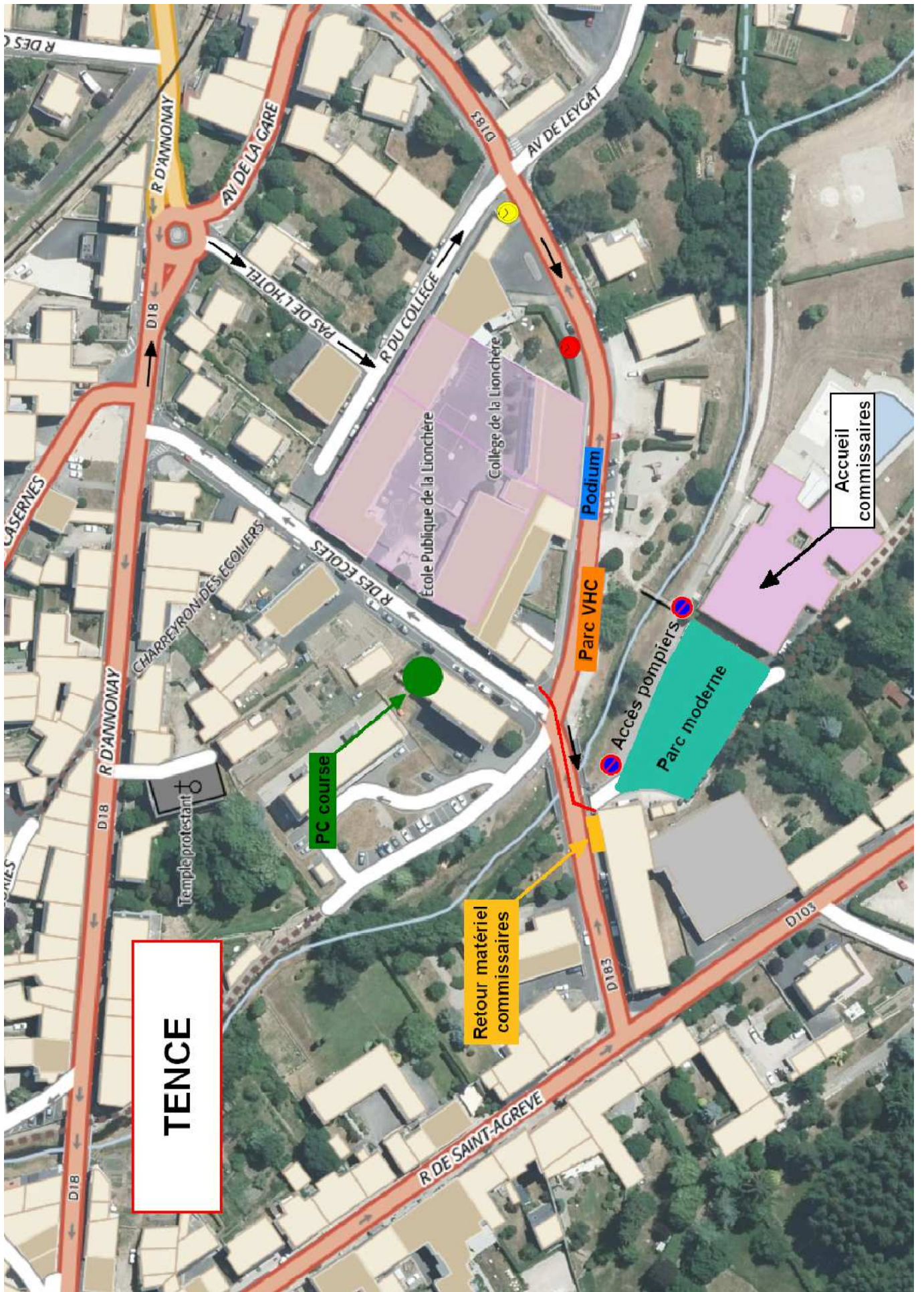
Secteur	Contrôle	Lieux	Distance ES	Distance Secteur	Distance Total	Temps Imparti	1er concurrent VHC	Dernière voiture
1er	CH 0	Sortie Parc Fermé (Parking du Lignon)			0,000		10:30	12:53
	CH 0A	Entrée Parc d'Assistance (Sapins DIGONNET)		11,450	11,450	0:16	10:46	13:09
2ème	CH 0B	Sortie Parc d'Assistance (Sapins DIGONNET)			11,450	0:20	11:06	13:29
	CH 1	Rte. des Jamillons, en face chemin de la Chamourelle		7,230	18,680	0:12	11:18	13:41
3ème	DES 1	ES - Pleyne	10,100		18,870	0:03	11:21	13:44
	AES 1	Sur D182, face à ancienne scierie			28,970			
	CPS 1	X D182 / Rte. de Gardailhac			29,180			
4ème	CH 2	Sur D63 devant la maison, 30m avant le pont		26,230	44,910	0:40	12:01	14:24
	DES 2	ES - Saint Jeures	28,500		45,050	0:03	12:04	14:27
	AES 2	Lieu dit "La Marette", au carrefour avec la rue de la Freyde			73,550			
	CPS 2	X D103 / Rue du Neyrial			74,200			
	ZR	La Station Yssingaux			79,130			
CH 2A	Entrée Parc de Regroupement (Sapins DIGONNET)		55,420	100,330	1:15	13:19	15:42	
		PARC DE REGROUPEMENT				1:00		
5ème	CH 2B	Sortie Parc de Regroupement et Entrée Assistance (Sapins DIGONNET)		0,000	0,000	0:00	14:19	16:32
	CH 2C	Sortie Parc d'Assistance (Sapins DIGONNET)			0,000	0:40	14:59	17:12
6ème	CH 3	Rte. des Jamillons, en face chemin de la Chamourelle		7,230	7,230	0:12	15:11	17:24
	DES 3	ES - Pleyne	10,100		7,420	0:03	15:14	17:27
7ème	AES 3	Sur D182, face à ancienne scierie			17,520			
	CPS 3	X D182 / Rte. de Gardailhac			17,730			
	CH 4	Sur D63 devant la maison, 30m avant le pont		26,230	33,460	0:40	15:54	18:07
	DES 4	ES - Saint Jeures	28,500		33,600	0:03	15:57	18:10
	AES 4	Lieu dit "La Marette", au carrefour avec la rue de la Freyde			62,100			
CPS 4	X D103 / Rue du Neyrial			62,750				
ZR	La Station Yssingaux			67,680				
CH 4A	Entrée Parc de Regroupement (Sapins DIGONNET)		55,420	88,880	1:10	17:07	19:20	
		PARC DE REGROUPEMENT				0:50		
CH 4B	Sortie Parc de Regroupement et Entrée Assistance (Sapins DIGONNET)		0,000	0,000	0:00	17:57	20:00	
8ème	CH 4C	Sortie Parc d'Assistance (Sapins DIGONNET)			0,000	0:40	18:37	20:40
	CH 5	Rte. des Jamillons, en face chemin de la Chamourelle		7,230	7,230	0:12	18:49	20:52
9ème	DES 5	ES - Pleyne	10,100		7,420	0:03	18:52	20:55
	AES 5	Sur D182, face à ancienne scierie			17,520			
	CPS 5	X D182 / Rte. de Gardailhac			17,730			
10ème	CH 6	Sur D63 devant la maison, 30m avant le pont		26,230	33,460	0:40	19:32	21:35
	DES 6	ES - Saint Jeures	28,500		33,600	0:03	19:35	21:38
	AES 6	Lieu dit "La Marette", au carrefour avec la rue de la Freyde			62,100			
	CPS 6	X D103 / Rue du Neyrial			62,750			
CH 6A	Bd. Léon Rocher, devant Multi Pub. Entrée Parc d'Arrivée		52,290	85,750	1:10	20:45	22:48	
		PARC D'ARRIVÉE - Pointage en avance autorisé						

Distances totales du rallye (km)	115,800	274,960
% km d'ES	42,12%	



Amis concurrents, la municipalité d'Yssingeaux souhaite vous offrir une collation à la fin de la première section. Il n'y a pas de CH, mais **le timing a été établi avec un temps d'arrêt de 5 minutes** afin de vous permettre de profiter de cet instant convivial.





TENCE

PC course

Retour matériel commissaires

Parc VHC

Podium

Accès pompiers

Accueil commissaires